

Catégorie
Châssis
de camion

Marque
FORDSON

Désignation du type / Signe de reconnals.
THAMES Mod. E T F 6
5 - Ton Gasoline

Bordereau-type
N° **506/B**

Moyens de reconnaissance du type Désignation "E. T F 6" frappée sur plaquette du constructeur
N° de châssis frappé A gauche, à l'avant, sur face supérieure du longeron
N° de moteur frappé A gauche, en haut sur bloc-moteur, vers orifice remplissage d'huile
Constructeur du châssis FORD Motor Company, DAGENHAM (G.B.)
Constructeur du moteur FORD Motor Company, DAGENHAM (G.B.)

ATTESTATION DE TYPE
COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR

Marque et type FORD V-8
Genre En V, s. latérales
Carburant Benzine
Nombre cyl. 8 Temps 4
Alésage 77,723 mm.
Course 95,248 mm.
C.V.-Impôt 18,412
Cylindrée totale 3'615 cm³
C.V. frein 85
Rafroidissement Eau
Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
Entrainement sur roues arrières
1. Frein A pied : Hydro-mécanique avec servo à dépression sur les 4 roues
2. Frein A main : Mécanique, sur roues arrières
3. Frein —
Frein de remorque —
Direction A gauche - Semi-avancée
Crochet de remorque —
Nombre de vit. avant 4
Vit. en 1^{er} vit. en prise dir.

CARROSSERIE

Constructeur
Genre/Forme
Exécution individuelle
Nombre de portes (cabine) 2
Nombre de places ass. Total 2
Avant 2 Milieu — Arrière —
Nombre de places debout —
Pour motos : Siège arrière —
Sidécar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler <u>avec cabine.</u>	1'201 kg.	1'141 kg.	2'342 kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	5'532 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . (17'360. lbs)	kg.	kg.	7'874 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	— kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	kg.	kg.	— kg.
Pneumatiques : Dimension	32 - 6	10 Ply	32x10 jumelés
Capacité de charge (par pneu 1'430 kg.) par essieu	2'860 kg.	5'720 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque **IUCAS**
 Feux de position **2**, à côté des phares
 Feux stop **1**, combiné
 Indicateurs de direction : Syst. **2**, flèches, électr. **1**) Emplacement Sur l'avant, sous montants pare-brise
 Avertisseur **1**, électr.

Esauie-glace **1**, électr.

Syst. anti-éblouissant Ampoule Bilux à cullier
 Feux rouges **1**, combiné
 Eclairage du N° de contr. **1**, combiné

DIMENSIONS

Voie { avant 1'720 mm.
 arrière 1'650 mm.

Largueur hors-tout AV. 2'010 AR. 2'100 mm.

Empatement 3'990 mm.

Longueur hors-tout CHASSIS 6'240 mm.

Hauteur (non chargé) CABINE 2'290 mm.

Garde au sol 250 mm.

Porte à faux, arrière CHASSIS 1'350 mm.

Crochet de remorque (haut. dep. sol) — mm.

Crochet de remorque (porte à faux) — mm.

Diamètre de braguage ext. gauche 17,40 m.

Diamètre de braguage ext. droite 16,90 m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge

Largueur du pont de charge

Hauteur Intérieure

Haut. du pont dep. le sol

Ridelles (hauteur)

mm.
mm.
mm.
mm.
mm.

OBSERVATIONS

*) Phares : Les ampoules Bilux à cullier sont montées par l'importateur

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (en R)

1) Equipement électrique : N'est complété qu'après le montage de la carrosserie et doit être contrôlé minutieusement lors de l'expertise individuelle.

Feux alignotants : L'allumage immédiat et le rythme de battement des feux alignotants avant (Ford, Anvers) doivent être contrôlés.

Plan de l'échappement : A diriger en droite ligne vers l'arrière, jusque derrière l'essieu.

Lieu et date de l'expertise-type

Berne, le 3.3.1950

La commission d'expertises-types